

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, code 01+
Hebdos régionaux la Capitale-Nationale code 03
Rappel 14 décembre 2020 à 7 h

Projet de stabilisation des berges de la plage Jacques-Cartier à Québec

DÉBUT DU MANDAT : INFORMEZ-VOUS !

Québec, le 1^{er} décembre 2020 – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a reçu du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. Benoit Charette, le [mandat](#) de procéder à une enquête et une audience publique sur le [Projet de stabilisation des berges de la plage Jacques-Cartier à Québec](#). Ce mandat débutera officiellement le 14 décembre prochain et aura une durée maximale de 4 mois.

La [commission d'enquête](#) sera composée de M. Pierre André qui agira à titre de président de la commission. Il pourra compter sur la contribution de trois analystes ainsi que d'une équipe de soutien au niveau de la logistique, des communications et du secrétariat.

La première partie de l'audience publique sur le projet de stabilisation des berges de la plage Jacques-Cartier à Québec aura lieu à compter du **lundi 14 décembre 2020 à 19 h**. Considérant la situation actuelle entourant la COVID-19 et les mesures particulières applicables, les séances de l'audience publique se tiendront uniquement en ligne.

DATE	:	À compter du lundi 14 décembre 2020
HEURE	:	19 h
ENDROIT	:	En ligne seulement
EN LIGNE	:	https://www.bape.gouv.qc.ca/fr/ https://www.facebook.com/BAPEquebec/

UNE AUDIENCE EN DEUX PARTIES

1. Première partie : s'informer

La première partie de l'audience vise à permettre au public de poser des questions sur le projet, et à la commission d'enquête d'en cerner les enjeux sociaux, écologiques et économiques dans une perspective de développement durable. Toutes les personnes, incluant les utilisateurs de la plage Jacques-Cartier, les groupes et les municipalités sont encouragés à participer aux travaux de la commission en posant des questions pour s'informer lors de cette première partie.

... /2



TROIS OPTIONS POUR POSER VOS QUESTIONS

Toute personne intéressée pourra poser ses questions en direct devant la commission par téléphone ou par vidéo. Il sera possible de le faire en s'inscrivant au formulaire dans le site Web du BAPE à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca et par téléphone au 1 800 463-4732 à compter du lundi 14 décembre 2020 à 19 h. Si vous n'êtes pas disponible lors des séances, vous pouvez également poser vos questions dès maintenant à l'aide du formulaire sur le site Web du BAPE, jusqu'au 15 décembre inclusivement.

2. Deuxième partie : s'exprimer

Prévue lors de la semaine du 18 janvier 2021, la deuxième partie de l'audience publique permettra à toute personne, aux groupes et aux municipalités de donner leur opinion sur le projet et de faire des propositions en vue de l'améliorer. Ceux qui auront déposé un mémoire pourront le résumer devant la commission et ceux qui le désirent pourront faire connaître leur opinion de vive voix.

Les modalités entourant la participation à cette deuxième partie seront annoncées ultérieurement par communiqué et dans le site Web du BAPE.

La commission d'enquête dispose d'un délai maximal de quatre mois pour accomplir son mandat. Le rapport du BAPE sera remis au plus tard le **13 avril 2021** au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. Benoit Charette. Par la suite, le ministre disposera de 15 jours pour le rendre public.

OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET?

L'ensemble du dossier est disponible en version électronique dans [le Registre des évaluations environnementales](#) sous la responsabilité du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Les documents qui seront déposés dans le cadre des travaux de la commission d'enquête seront disponibles dans le [site Web du BAPE](#). Les personnes qui ne seraient pas en mesure de consulter la documentation relative au projet sur Internet sont invitées à communiquer avec le BAPE.

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec M^{me} Sophie-Anne Tremblay, conseillère en communication, en composant le 581 925-0689 ou, sans frais, le 1 800 463-4732. Vous pouvez également joindre la commission par courrier électronique à l'adresse suivante : berges-plage-jacques-cartier@bape.gouv.qc.ca



Depuis plus de 40 ans, le BAPE informe et consulte les citoyens, enquête, puis avise le ministre responsable de l'Environnement sur les dossiers qu'il lui confie, afin d'éclairer la prise de décision gouvernementale. Pour en savoir plus, consultez le [site Web](#) et la page [Facebook](#) du BAPE.

– 30 –

Source : Sophie-Anne Tremblay
Conseillère en communication
581 925-0689 ou 1 800 463-4732
berges-plage-jacques-cartier@bape.gouv.qc.ca
www.facebook.com/BAPEquebec